

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Brome et sans chlore - Désinfection régulière

BROME ACTIVATOR

Choc sans chlore

Poudre

Bénéfices

- RÉACTIVE LE TRAITEMENT AU BROME
- RATTRAPE UNE EAU VERTE OU TROUBLE
- IDÉAL POUR LA MISE EN SERVICE
- DISSOLUTION RAPIDE SANS RÉSIDU

Caractéristiques

• Produit à dissolution rapide, sans résidu. • Produit «sans chlore actif» donc sans production de dérivés gênants (chloramines, stabilisant). • Anti-bactérien. • Oxydant puissant. • Teneur élevée en matière active. • Totalement exempt d'acide isocyanurique (stabilisant). • Convient pour toutes les eaux, même très dures. • Compatible (en solution) avec les produits chlorés, bromés, oxygénés. • Compatible avec tout équipement de filtration. • Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée.

Composition

UFI : OVE5-R06A-V00T-90GA - Bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium (1000 g/kg)

Mode d'emploi

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a (attention au sens du vent ! risques de projection de produit dans les yeux).

Rattrapage des eaux vertes/troubles :

Prévoir 20 grammes par m³ d'eau.

Traitement activateur du brome :

Prévoir 15 grammes par m³ d'eau, à la mise en service et, par la suite, toutes les deux semaines.

Contrôler la teneur en brome avant d'autoriser la baignade. Ce produit peut aussi être mis en œuvre, en tant que traitement de choc, dans le cadre d'un traitement habituel au chlore.

Contrôler la teneur en chlore avant d'autoriser la baignade.

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre, sèche, dans le seau.

Réglementation

• H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. **Suisse :** L'emballage / récipient / boîte ... partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger

